

BULLETIN OFFICIEL DES ARMEES



Edition Chronologique n°50 du 26 novembre 2010

PARTIE PERMANENTE
Direction générale de la gendarmerie nationale (DGGN)

Texte n°2

DÉCISION N° 118792/DPMGN/SDGP/BPSOGV
portant abrogation d'un texte.

Du 22 octobre 2010

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA GENDARMERIE NATIONALE : *direction des personnels militaires de la gendarmerie nationale ; sous-direction de la gestion du personnel ; bureau du personnel sous-officier de gendarmerie et volontaire.*

DÉCISION N° 118792/DPMGN/SDGP/BPSOGV portant abrogation d'un texte.

Du 22 octobre 2010

NOR D E F G 1 0 5 2 5 2 6 S

Texte abrogé :

Circulaire n° 10000/DEF/GEND/RH/P/PSOCA du 1^{er} mars 2001 (BOC, p. 1767. ; BOEM 651.6.2) modifiée.

Référence de publication : BOC N°50 du 26 novembre 2010, texte 2.

La circulaire n° 10000/DEF/GEND/RH/P/PSOCA du 1^{er} mars 2001 relative à la gestion des sous-officiers de gendarmerie du groupement de sécurité et d'intervention de la gendarmerie nationale est abrogée.

Pour le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales et par délégation :

*Le général de corps d'armée,
directeur des personnels militaires de la gendarmerie nationale,*

Joël DELPONT.